



43^e RALLYE VINS-MACON - 42^e RALLYE VHC
5-6-7 Juin 2026

CONDITIONS D'ACCREDITATION

Le Comité d'Organisation et le Service Presse du Rallye Vins-Mâcon proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention

- Etre titulaire d'une carte de Presse Professionnelle et / ou d'un Laissez Passer Média FFSA
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (hors presse : N° de Siret, assurance responsabilité civile professionnelle)
- Fournir au Service Presse une lettre accréditive avec entête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement

Ce pack inclut

- **Un accès à la salle de presse durant le déroulement de l'épreuve**
- **Un programme**
- **Un badge**
- **Une plaque rallye**
- **Une chasuble Média numérotée de l'ASA des Vins-Mâcon obligatoire** (verte) – Elle est individuelle et délivrée par le Service Presse du Rallye et sera la seule reconnue comme telle, un chèque de caution de 50 € sera demandé par chasuble, ce chèque sera rendu au retour des chasubles.

Note: le nombre de chasubles est limité à deux par média représenté

La chasuble numérotée de l'ASA des Vins-Mâcon est obligatoire pour les photographes et vidéastes accrédités durant toute l'épreuve.

PACK MULTIMEDIA

Ouvert à une personne justifiant une activité à but d'information à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec entête et / ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce Pack inclut

- **Un accès à la salle de presse durant le déroulement de l'épreuve**
- **Un programme**
- **Un badge**
- **Une plaque rallye**

Toute demande d'accréditation (par mail) doit parvenir au plus tard avant le vendredi 29 mai 2026. Au-delà de cette date, celle-ci sera refusée

Chaque personne désirant une accréditation devra fournir les justificatifs demandés et respecter impérativement les règles de sécurité lors du Rallye Vins-Mâcon 2026.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'organisateur et de la FFSA).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Responsable Presse
Frédéric LOMBARD

Adresse mail : lombard.frederic7@gmail.com

43^{ème} RALLYE VINS-MACON 42^e RALLYE VHC
5-6-7 Juin 2026

FORMULAIRE D'ACCREDITATION

Avant toute demande, merci de prendre connaissance du document conditions d'accréditation. Toute demande incomplète pourra être refusée.

NOM du MEDIA

Titre _____

NOM _____ Prénom _____

Tél. Portable _____ Mail _____

Fonction _____

DESIGNATION

- PRESSE NATIONALE / REGIONALE PRESSE SPECIALISEE TELEVISION / RADIO
 AGENCE PHOTO SITE INTERNET d'INFORMATION ATTACHE de PRESSE ou TEAM
 VIDEO

PERSONNES A ACCREDITER

NOM _____ Prénom _____

Tél. Portable _____ Mail _____

Fonction _____

NOM _____ Prénom _____

Tél. Portable _____ Mail _____

Fonction _____

PACK PRESSE

Je déclare être détenteur

Carte de Presse N° _____ et/ou Laissez Passer Média FFSA

Lettre accréditive

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle relative à toute activité de suivi médiatique durant une épreuve de sport automobile et / ou de karting (obligation de présenter l'attestation correspondante)

PACK MULTIMEDIA

Je déclare être détenteur

Lettre accréditive

MENTIONS OBLIGATOIRES

Je m'engage personnellement par la présente à respecter les consignes de sécurité en vigueur sur l'épreuve.

Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

Fait le _____ Lieu _____

Signature

Document à renvoyer avant le vendredi 29 mai 2026

Responsable Presse **Frédéric LOMBARD**

lombard.frederic7@gmail.com